

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 décembre 2021 – 18h00

Délibération n°2021/144

Date de convocation : 3 décembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Busigny, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (53 titulaires et 1 suppléant) :

BASQUIN Alexandre, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, OLIVIER Jacques, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres excusés (3) :

DOYER Claude, BONIFACE Patrice, PLATEAU Marc

Membres absents (5) :

WAXIN Vincent, LOIGNON Laurent, GERARD Jean-Claude, BASQUIN Etienne, SOUPLY Paul

Membres ayant donné procuration (12) :

PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, GAVE Nathalie à OLIVIER Jacques, BALÉDENT Matthieu à RICHOMME Liliane, BERANGER Agnès à BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis à POULAIN Bernard, HISBERGUE Antoine à BONIFACE Didier, MATON Audrey à PRUVOT Brigitte, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine à POULAIN Bernard, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric, RICHEZ Jean-Pierre à QUONIOU Henri

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caulery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Délibération n°2021/144 : Portant modification de la délibération 2020/132 du 16 décembre 2020 concernant la demande de subvention pour l'aire d'accueil des gens du voyage communautaire de la communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis située à Caudry

Monsieur le Vice-Président expose :

Par délibération 2020/132 du 16 décembre 2020, le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis a validé la démarche de réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage communautaire située à Caudry et ce conformément décret n 2019-1478 du 26 décembre 2019 relatif aux aires permanentes d'accueil et aux terrains familiaux locatifs destinés aux gens du voyage et pris pour l'application de l'article 149 de la loi n 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté.

Ce décret impose notamment l'aménagement de places de 75m² par caravane, la création de blocs sanitaires comprenant un lavabo, une douche et deux cabinets d'aisance par emplacement, la création de place de stationnement contiguës à chaque emplacement permettant d'accueillir deux véhicules. Le coût du projet à l'époque était estimé à 1 646 637 €.

Cette délibération prévoyait un plan de financement intégrant une subvention par le biais du plan de relance à hauteur de 80% du montant des dépenses représentant 1 317 309.60 €.

Par ailleurs, le Conseil communautaire avait validé l'ensemble des travaux à la condition d'obtenir les 80% de subvention.

Or, le montant attribué au projet dans le cadre du plan de relance n'atteint pas celui avancé : 204 800 €.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé de revoir le projet en priorisant la mise en sécurité des blocs sanitaires tout en respectant le décret sur ces derniers. L'aboutissement de cette réhabilitation de l'aire d'accueil permettra d'améliorer les conditions de vie des gens du voyages.

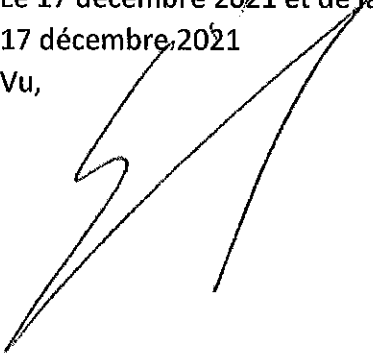
Il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir :

- Valider le nouveau projet concernant la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyages ;
- Autoriser Monsieur le Président à solliciter les services de l'état dans le cadre du plan de relance, de la DSIL, de la DETR ainsi que tout autre dispositif ;
- Valider le plan de financement présenté ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Maitrise d'œuvre	36 846 €	Plan de relance 22,47%	204 800 €
Etude de sol	1 400 €	DSIL 40%	364 616 €
Gros Œuvre	665 482 €	DETR 17.53%	159 816 €
VRD	107 812 €	Autofinancement 20%	182 308 €
Relogement	100 000 €		
Total	911 540 €	Total	911 540 €

Adoptée à l'unanimité

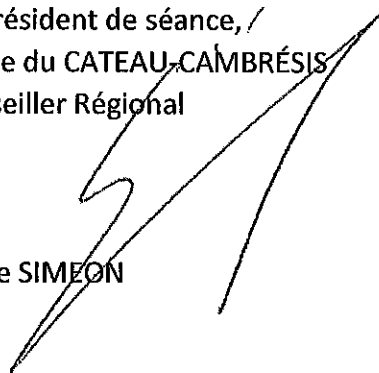
Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 17 décembre 2021 et de la publication le
17 décembre 2021
Vu,



Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 17 décembre 2021

Le Président de séance, /
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON



IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.